

SÉANCE ordinaire

Le 13 mars 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 13 mars 2017, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Richard Duguay et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

SONT ABSENTS : Madame Marie-Claire Blais et messieurs Luc Legresley et Christian Dea.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

160313.056 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :

DEMANDES

- Madame Renée Soucy – Diminution de la limite de vitesse;
- Madame Élodie Bélanger – Lumière de rue;

AFFAIRES NOUVELLES

- Quai de Chandler – Demande de décret d'autorisation;
- MTQ VVG2S (voie de virage à gauche dans les deux sens)
- Dossier expropriation – Monsieur Luc Mourant – Cession de terrain;
- Équipement excédentaire – Vente;

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Signataires – Protocole Tournoi loisir adulte 2017 ;
 - 4.3 Signataires – Entente Hockey Atlantique ;
 - 4.4 Signataires – Protocole d'entente Great Benjamin's Circus ;
 - 4.5 Signataires – Protocole d'entente salon plein-air 2017 ;
 - 4.6 Projet de réaménagement de la route 132 – Rétrocession en faveur de la municipalité ;
 - 4.7 Autorisation – Transfert d'un surplus accumulé - Budget d'assainissement des eaux potables et usées au budget 2016 ;
 - 4.8 Acte de dépôt – Élection partielle du 17 avril 2016 - Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal ;
 - 4.9 Adhésion 2017-2018 – Unité régionale loisir et sport gaspésie-les-iles-de-la-madeleine ;

- 4.10 Fédération des villages-relais du Québec – Représentant au siège n° 5
- 4.11 Avril est le Mois de la Jonquille;
- 4.12 Entretien de la route verte – Demande d’aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports ;
- 4.13 Recommandation de paiement – Can-Explore Inc. – Inspection télévisée des conduites d’égout sanitaire et pluvial ;
- 4.14 Vente de terrain – Lot # 5 072 504 – Madame Martine Lejeune ;
- 4.15 Appui – Poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif : Pour un Québec en santé! ;
- 4.16 Résolution #170116.008 - acquisition des terrains SDEIC – Modification
- 4.17 Projet garage municipal et caserne incendie – Autorisation au directeur général ;
- 4.18 Parc d’hivernement de Newport – Cession du réseau d’aqueduc
- 4.19 Avis de motion – Règlement concernant les immeubles à condos ;
- 4.20 Implication du Service d’incendie - Sauvetage en forêt ;
- 4.21 Demande MTQ – Travaux d’asphaltage ;
- 4.22 Demande Telus – Disponibilité de la fibre optique dans tous les quartiers de la municipalité de Chandler ;
- 4.23 Service juridique suite à une plainte de la commission municipale ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l’assemblée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

170313.057 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017.

ADOPTÉE A L’UNANIMITÉ

170317.058 DIMINUTION DE LIMITE DE VITESSE À PABOS – DEMANDE AU MTQ

CONSIDÉRANT que la gestion de la route 132 incombe au Ministère des Transports du Québec ;

CONSIDÉRANT qu’un tronçon de cette route situé à Pabos, plus précisément de la «Côte à Cormier» jusqu’au «Marché Blais», représente des risques réels pour la sécurité des utilisateurs du fait d’une limite de vitesse inadéquate en regard de ce qui suit :

- Entrées et sorties multiples en provenance des routes McKinnon et Leblanc ;
- Présence d’une voie ferrée qui entraîne des arrêts obligatoires aux autobus et autres véhicules tenus de s’arrêter aux passages à niveau, ce qui provoque régulièrement des arrêts brusques voire impossibles pour des véhicules qui arrivent souvent à une vitesse supérieure à 90 km/h ;
- Chutes régulières de cyclistes au passage à niveau ;

- Stationnement déficient au Marché Blais de Pabos obligeant les camions de déchargement ou de chargement à utiliser une partie importante de la voie publique dans de telles circonstances ;
- En hiver, visibilité souvent réduite à nulle lors de tempêtes hivernales et période de poudrerie ;

CONSIDÉRANT les plaintes des citoyens qui dénoncent les risques d'accidents dans ce secteur ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu qu'une demande soit transmise au Ministère des Transports du Québec afin que la limite de vitesse sur le tronçon ci-dessus mentionné passe de 90 km/h à 70 km/h afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.059 MADAME ÉLODIE BÉLANGER – LUMIÈRE DE RUE

Suite à la demande déposée par madame Élodie Bélanger pour l'ajout d'une lumière de rue, secteur Pabos Mills, le Conseil propose d'identifier des solutions possibles et d'assurer un suivi auprès de madame Bélanger.

170313.060 QUAI DE CHANDLER – DEMANDE DE DÉCRET D'AUTORISATION

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler devra signer avec le gouvernement fédéral trois (3) ententes concernant le projet de cession du quai de Chandler;

CONSIDÉRANT que pour pouvoir conclure des ententes avec le gouvernement du Canada, un de ses ministères ou organismes, la ville doit au préalable avoir obtenu l'aval du gouvernement du Québec conformément à l'article 3.13 de la Loi sur le ministère exécutif (L.R.Q., Chapitre M-30);

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et résolu que la ville de Chandler demande au gouvernement du Québec l'adoption d'un décret par lequel les ententes avec le gouvernement du Canada dont sont joints aux présentes, soient exclus de l'application de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.061 MTQ VVG2S (VOIE DE VIRAGE À GAUCHE DANS LES DEUX SENS)

CONSIDÉRANT que le Ministère des transports du Québec prévoit l'aménagement d'une voie de virage à

gauche dans les deux sens (VVG2S) sur le boulevard René-Lévesque de la rue Jacques-Cartier au pont de la rivière Grand Pabos Nord;

CONSIDÉRANT que l'accord de la Ville est sollicité préalablement pour la réalisation de ce projet;

POUR CES MOTIFS Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil autorise que le Ministère des transports apporte des modifications au niveau de la circulation sur le boulevard René-Lévesque est in instaurant l'aménagement d'une voie de virage à gauche dans les deux sens (VVG2S) et ce, aux conditions suivantes :

- Que le ministère réalise un aménagement esthétique des futurs ilots physiques à la satisfaction de la Ville;
- Que la signalisation prévue soit approuvée par la Ville;
- Que, dans le domaine du possible, les trottoirs du boulevard soient remis en bon état.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.062 DOSSIER EXPROPRIATION – MONSIEUR LUC MOURANT – CESSION DE TERRAIN

CONSIDÉRANT l'entente de principe intervenue avec « Les entreprises Luc mourant » afin de mettre fin aux procédures légales entreprises auprès du Tribunal administratif du Québec (TAQ);

CONSIDÉRANT la résolution numéro 170206.050 qui confirme qu'un montant de 6 500 \$ sera versée aux entreprises Luc Mourant pour régler ce dossier;

CONSIDÉRANT que l'entente de principe prévoyait également la cession d'une partie du lot numéro 5 294 681 qui constituait l'assiette d'une vue projetée aux cadastre;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu qu'en plus du montant de 6 500 \$ déjà consentie par la municipalité pour mettre fin aux procédures légales entreprises pour les Entreprises Luc Mourant, il soit inclus la cession d'une partie du lot 5 294 681, compte tenu que ce résidu ne sera plus requis pour la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.063 ÉQUIPEMENT EXCÉDENTAIRE – VENTE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la vente de véhicules pour les pièces;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil la vente des équipements suivants au plus haut soumissionnaire conforme soit :

Description	Soumissionnaire	Prix de la soumission (TTC)
Camion 10 roues Freightliner, Année 1988	Transport Guy Anglehart	2 300 \$
Trackless MTS A Moteur cummings 4B Année 1990	Jean-Guy Huard	883.01 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.064 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de décembre 2016 un montant de 125 179.46 \$ et pour le journal des achats du mois de février 2017 un montant de 427 537.60 \$ et de 117 715.30 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.065 SIGNATAIRES – PROTOCOLE TOURNOI LOISIR ADULTE 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et le Tournoi loisir adulte 2017 qui se tiendra du 22 au 26 mars 2017 représenté par messieurs Daniel Cyr et Dominic Cyr.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.066 SIGNATAIRES – ENTENTE HOCKEY ATLANTIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil accepte que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer l'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et le Groupe de hockey Atlantique, représenté par monsieur Charlie Bourgeois, pour une durée de trois (3) ans 2017, 2018 et 2019 avec option de deux (2) années supplémentaires 2020, 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.067 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D’ENTENTE GREAT BENJAMIN’S CIRCUS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer l’entente à intervenir entre la Ville de Chandler et GREAT BENJAMINS CIRCUS, représenté par monsieur Louis Léonard.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

170313.068 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D’ENTENTE SALON PLEIN-AIR 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer l’entente à intervenir entre la Ville de Chandler et PUBLICITÉ MASALEX, représenté par madame Mylène Lepage.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

170313.069 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132 – RÉTROCESSION EN FAVEUR DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que lors d’une rencontre tenue en août 2016, le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports a convenu qu’il remettra à la Ville la gestion de l’ancien corridor de la route 132 dans les quartiers de Newport et de Pabos Mills, à la suite de la réalisation des travaux se rattachant à l’entente de collaboration numéro 100028 (31-132).

CONSIDÉRANT que cette démarche de rétrocession a d’ailleurs fait l’objet de plusieurs discussions dans le passé dont, entre autres, lors des audiences publiques tenues en 2008 pour l’obtention du décret environnemental.

CONSIDÉRANT que la remise de ces tronçons de route inclut un engagement de la part du Ministère de remettre ces tronçons à la Ville dans un état acceptable. Ce qui pourrait se traduire par un revêtement de surface à l’enrobé et par l’amélioration du drainage.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que la Ville de Chandler confirme qu’elle a été

informée de ce transfert de gestion et qu'elle est en accord avec cet état de fait.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.070 AUTORISATION – TRANSFERT D'UN SURPLUS ACCUMULÉ - BUDGET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX POTABLES ET USÉES AU BUDGET 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil autorise le transfert de 100 000 \$ en provenance du surplus accumulé des eaux potables et usées vers le budget 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.071 ACTE DE DÉPÔT – ÉLECTION PARTIELLE DU 17 AVRIL 2016 - RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER AU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil prend acte de dépôt du rapport des activités du trésorier pour les élections partielles du 17 avril 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.072 ADHÉSION 2017-2018 – UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-LES-ILES-DE-LA-MADELEINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que la Ville de Chandler adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 445 \$, sans taxes, représentant le coût de la cotisation annuelle;

Il est également résolu que la Ville de Chandler délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport GÎM madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle et madame la conseillère Marie-Claire Blais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.073 FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC – REPRÉSENTANT AU SIÈGE N° 5

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil appui la candidature de monsieur Gaétan Ruest à titre de représentant du siège n° 5 de la Fédération des Villages-Relais du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.074 AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT qu'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.075 ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que la

ville de Chandler confirme la longueur des aménagements cyclables faisant l'objet de la demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, soit :

1.32 Km, piste cyclable
6.34 Km, chaussée désignée

Il est également résolu que l'accès à ces aménagements est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170313.076 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CAN-EXPLORE INC. –
INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT
SANITAIRE ET PLUVIAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture numéro 1498 de CAN-EXPLORE Inc au montant total de 21 903.73 \$ pour l'inspection télévisée des conduites d'égout sanitaire et pluvial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170313.077 VENTE DE TERRAIN – LOT # 5 072 504 – MADAME MARTINE
LEJEUNE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler vende à madame Martine Lejeune le lot numéro 5 072 504.

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considération de cent dollars (100 \$), plus taxes, le cas échéant;

Que les frais reliés à cette vente ainsi que les frais professionnels soient assumés par madame Martine Lejeune ;

Que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous les documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.078 APPUI – POURSUITE DES INVESTISSEMENTS QUI FAVORISENT UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF : POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ!

ATTENDU qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

ATTENDU que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités dont, entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

ATTENDU que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le Gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

ATTENDU que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu :

QUE le conseil de la ville de Chandler signifie son appui au Regroupement pour un Québec en santé. À cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;

2. D'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer une copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.079 ACQUISITION DES TERRAINS SDEIC – MODIFICATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler procède à l'acquisition des lots ci-après, propriétés de la Société de développement économique et industriel de Chandler (SDEIC) selon leur valeur marchande telle que mentionnée dans le rapport d'évaluation immobilière produit par Bourque, Dupéré, Simard & Associés Inc daté du 1^{er} décembre 2015 et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Il s'agit des lots :

5 770535	5 097 991
5 591 068	5 294 433
5 022 244	4 294 829

Que la Ville de Chandler procède à l'acquisition des lots suivants, selon la valeur au rôle d'évaluation municipale :

4 294 828	4 293 325
4 294 583	4 294 742
4 293 932	4 294 606

Que le directeur général est et soit autorisé à entamer toutes les démarches requises et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte d'acquisition des lots susmentionnés.

La présente résolution broge la résolution numéro 170116.008 adoptée à la séance du 16 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170313.080 PROJET GARAGE MUNICIPAL ET CASERNE INCENDIE –
AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités dans le dossier «construction d'un garage municipal et d'un entrepôt à sel et réfection de la caserne incendie de Newport».

Il est également résolu que la Ville de Chandler confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170313.081 PARC D'HIVERNEMENT DE NEWPORT – CESSIION DU RÉSEAU
D'AQUEDUC**

CONSIDÉRANT que le propriétaire d'une conduite privée d'aqueduc située dans le parc d'hivernement à Newport est disposé à céder gratuitement cette conduite à la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT que la municipalité est disposée à son tour à accepter la cession de cette conduite à certaines conditions;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que le directeur général soit mandaté à entreprendre toutes les démarches requises et nécessaires concernant l'acquisition de cette conduite aux conditions suivantes :

- Que la Ville obtienne toute servitude requise concernant l'entretien de cette conduite;
- Qu'elle puisse prolonger cette conduite afin de desservir les terrains adjacents au parc d'hivernement et favoriser le développement de ce secteur;
- Que les couts d'acquisition de cette conduite soient de 1 »
-

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, tous documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ

**170313.082 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT UN
PROGRAMME DE REVITALISATION POUR LES IMMEUBLES À
CONDOS**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller

Denis Pelchat qu'à une prochaine séance du Conseil un projet de règlement ayant pour objet d'accorder des crédits de taxes et/ou services techniques pour les immeubles à condos sera déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.083 IMPLICATION DU SERVICE D'INCENDIE – RECHERCHE EN FORET

CONSIDÉRANT que les coûts de recherche en forêt par les pompiers volontaires de la Ville de Chandler peuvent s'avérer onéreux;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un service qu'assume déjà la Sureté du Québec;

CONSIDÉRANT que ces coûts ne sont pas remboursés à la municipalité;

POUR CE MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que dorénavant, compte tenu qu'il s'agit d'un service dispensé par la Sureté du Québec que la Ville de Chandler ne paiera plus d'honoraires pour la recherche en forêt par les pompiers volontaires de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.084 DEMANDE MTQ – TRAVAUX D'ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT l'état pitoyable des routes sous la juridiction du MTQ sur le territoire de la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT l'importance d'entretenir nos routes dans le but d'assurer la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT les nombreuses plaintes et demandes des citoyens concernant l'état des routes principales de notre municipalité;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil autorise que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, dépose une demande en bonne et due forme au Ministère des transports du Québec pour que ces derniers prennent les dispositions requises et nécessaires pour asphalter les routes sous sa juridiction à Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.085 DEMANDE TELUS – DISPONIBILITÉ DE LA FIBRE OPTIQUE DANS TOUS LES QUARTIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que le réseau de fibre optique Telus n'est pas

disponible pour tous les résidents de la municipalité de Chandler;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens apprécieraient pouvoir bénéficier du service de fibre optique Telus;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil autorise que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, a déposé une demande en bonne et due forme à Telus pour que ces derniers prennent les dispositions requises et nécessaires pour rendre la fibre optique disponible dans tous les quartiers de la municipalité de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170313.086 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gilles Daraïche propose la levée de l'assemblée à 20 h 08.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier